



GRUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain
B – 1030 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 241 84 20
Fax : +32 (0)2 245 19 33
Courriel : admi@grip.org
Internet : www.grip.org
Twitter : [@grip_org](https://twitter.com/grip_org)
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien du [Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles](#).

ÉCLAIRAGE – 5 décembre 2016

MURHULA BATUMIKE Paterne, *Plongeon dans l'inconnu ? La RDC à l'horizon 2018*, Éclairage du GRIP, 5 décembre 2016.

<http://www.grip.org/fr/node/2171>



Éclairage

Dossier élections RDC **Plongeon dans l'inconnu ? La RDC à l'horizon 2018¹**

Par **Paterne Murhula Batumike**

5 décembre 2016

Presqu'une année s'est écoulée depuis que le président Joseph Kabila annonçait devant le Parlement congolais l'amorce d'« un processus électoral authentiquement congolais »¹. À cette époque, plusieurs avaient remué de vieux bouquins de théorie des élections aux fins de savoir à quel type de scrutin s'accommoderait un tel processus si neuf, si original. Trop peu avaient en revanche prédit, à travers un tel néologisme politique, une anticipation de ce qui apparaît aujourd'hui comme une officialisation de la fameuse [stratégie du « glissement »](#) des mandats des institutions politiques congolaises.

Ce glissement, consacré notamment par le biais d'un accord politique signé à Kinshasa le 18 octobre 2016, postpose les élections, en particulier la présidentielle, au-delà des termes constitutionnels. Par ailleurs, ledit accord se place parfois en inadéquation avec des dispositions de la Constitution congolaise. Bien plus, la Majorité présidentielle (MP) semble avoir réussi à mettre en exécution son plan de conservation du pouvoir par le contournement des élections, en profitant particulièrement du boulevard politique que lui a offert une opposition minée par des dissensions internes et querelles de leadership. Ces dissensions sont par ailleurs doublées de réflexes de positionnement politique et d'absence d'alternative consensuelle et concrète.

Bien plus, le Rassemblement issu des [assises de Genva](#) de juin 2016 n'a manifestement pas su bloquer la machine « MPienne ». Ce Rassemblement a-t-il du reste réellement rassemblé ? L'influence incontestable d'[Étienne Tshisekedi](#), président du comité des sages dudit Rassemblement, n'a à l'évidence pas pu fédérer autour des résolutions de Genva la frange de l'opposition restée à l'écart.

1. Cet éclairage fait partie du projet du GRIP « [Dossier élections RDC : portraits et éclairages thématiques](#) ». Il est publié parallèlement au portrait [Fred Bauma et la Lucha](#) rédigé par Clément Hut.

Au contraire, on a plutôt assisté à une campagne d'autoflagellation au sein de l'opposition congolaise. Cette campagne est caractérisée par une surestimation de l'influence et du poids politique présumés des uns et la sous-estimation des autres parties non prenantes à ces résolutions. Ainsi, la lutte jadis conçue pour l'alternance bascula très rapidement dans une querelle entre « vrais » et « faux » opposants, consacrant alors une réorientation de cible du combat politique. Par ailleurs, le retour « triomphal » de Tshisekedi en juillet 2016 à Kinshasa n'a pu empêcher, deux mois plus tard, la tenue d'un dialogue et la signature de l'accord politique.

D'autre part, une communauté internationale ostensiblement épuisée par les précédents burundais, rwandais et congo-brazzavillois n'a pu faire mieux que de se retrancher derrière des déclarations génériques, largement dénuées de force dissuasive et face auxquelles une souche résistante semble s'être opportunément constituée.

Un tel tableau ne semble pas présager un avenir politique reluisant en RDC à l'horizon 2018. Le manque de consensus autour de l'accord politique du 18 octobre fait le lit des risques d'instabilité politico-sécuritaire en RDC après la fin théorique du second et dernier mandat de Joseph Kabila le 19 décembre prochain.

L'art de bricoler un consensus politique

Par réflexe de survie ou de positionnement politiques, une frange de l'opposition congolaise, regardée comme cheval léger par l'autre frange, le Rassemblement, a pris l'option de participer au dialogue politique convoqué par Kabila, et auquel elle s'est pourtant opposée pendant très longtemps. Si cette participation n'a peut-être pas ébranlé la détermination du Rassemblement et décrédibilisé son combat politique, elle a conféré une certaine légitimité au dit dialogue, et elle a par ailleurs permis à Vital Kamerhe de se replacer sur l'échiquier national car il est désormais perçu comme chef de file de l'opposition pro-dialogue. Quels que soient les qualificatifs qu'on lui colle, il demeure acquis que l'accord politique connaît à ce jour un commencement d'exécution. Est-ce à dire que la messe est dite ? Il y a quelques semaines, le président Kabila a confié à la Commission épiscopale nationale justice et paix du Congo (CENCO) une « mission de bons offices² » afin de tenter de concilier les deux tendances, à savoir les parties prenantes au dialogue et les forces du Rassemblement. L'on ne peut que souhaiter qu'une telle initiative, heureuse sur son principe, s'avère également concluante quant à ses résultats. Toutefois, l'intransigeance des acteurs en présence risquerait de compliquer la tâche de l'influente CENCO. En effet, deux cahiers de charges préconisant deux régimes politiques différents après le 19 décembre 2016 sont sur sa table. Ainsi donc, là où les uns parlent « d'une courte transition » au-delà du 19 décembre prochain (parties prenantes au dialogue), d'autres soutiennent plutôt l'idée d'un « régime spécial » (le Rassemblement).

En réalité, le dialogue de sourds entre les deux camps les empêche de réfléchir sur des points de convergence entre les solutions préconisées et aboutit à un enlisement aux conséquences sécuritaires énormes. Et ceci est tellement évident que, dans un camp comme dans l'autre, parfois même la terminologie adoptée s'accommode plutôt avec la réalité politique envisagée par le camp adverse, et vice-versa. Pour s'en convaincre, il suffit de faire un petit exercice de définition en extension de ce que les uns qualifient de « courte transition politique » et les autres de « régime spécial », en ayant comme élément répétiteur la Constitution de la RDC du 18 février 2006. On arrive ainsi à la conclusion qu'au fond ce qui est présenté, d'une part, comme « régime spécial » par les uns correspond plutôt à une « transition politique », c'est-à-dire à une table rase des institutions politiques prescrites par la Constitution et, par ricochet, à un

écartement de celle-ci. Parallèlement, ce que les autres appellent « courte transition » s'accommode plutôt avec un « régime spécial », dérogatoire de la Constitution, ayant pour effet, non pas de s'écarter complètement de la Constitution, mais de forcer un ancrage sur son esprit en excipant notamment des accords politiques et décisions de justice. Nous débouchons ainsi sur une certaine inversion des postures, dès lors que ceux qui donnent l'impression de violenter la Constitution sont paradoxalement ceux qui essaient de maintenir ou conférer un semblant d'ancrage constitutionnel à leur stratégie, alors que ceux qui se revendiquent gardiens de l'ordre constitutionnel paraissent s'en éloigner. Plus un tel quiproquo retardera l'atteinte d'un consensus autour de la gestion du pays à l'expiration des mandats des institutions politiques, plus il accroîtra les risques d'instabilité politique et fera le lit des restrictions aux droits et libertés publiques ainsi que la radicalisation des mouvements de contestation au lendemain du 19 décembre.

Le spectre d'un lendemain politique incertain

La RDC demeure un pays post-conflit dont les risques de basculement dans la violence sont particulièrement élevés au regard de l'impasse politique qui entoure le processus électoral. Ces risques tiennent notamment à l'attitude des acteurs tant internes qu'externes face à la crise, aux risques de résurgence des groupes armés, à la situation économique peu reluisante, ainsi qu'à la grogne sociale dont elle fait le lit. Parfois même les débats politiques arrivent à se cristalliser autour du clivage est-ouest.

L'absence de consensus entre acteurs politiques internes conduit à une bipolarisation de la classe politique extérieure. D'un côté, l'on a vu récemment le président Kabila resserrer ses liens avec des États de la sous-région – en l'occurrence l'Ouganda et le Rwanda – avec lesquels les rapports diplomatiques n'avaient pas toujours été au beau fixe. Il a par ailleurs consolidé ses rapports avec des partenaires traditionnels tels l'Angola et le Congo-Brazzaville. Cette stratégie pourrait avoir pour but l'isolement, au niveau sous-régional, de l'action de l'opposition (anti-dialogue) et la réduction par anticipation de toute éventualité de base arrière et de soutien à celle-ci dans les pays limitrophes de la RDC. De l'autre côté, l'opposition réunie au sein du Rassemblement semble se méfier des États de la sous-région en optant pour la stratégie de lobby et pression politique auprès des chancelleries occidentales. En conséquence, aux menaces de sanctions émises par l'Occident, les États de la sous-région semblent répondre par un soutien tous azimuts au régime de Kabila. À ce sujet, on ne peut que regretter l'absence d'un cadre formel de concertation et d'harmonisation des vues entre les deux parties, laissant parfois penser à un bras de fer entre deux blocs. Et le récent passage de la délégation du Conseil de sécurité de l'ONU à Kinshasa ne semble pas avoir rapproché les deux tendances. *In fine*, l'action diplomatique face à la crise congolaise tend à se transformer en une épreuve de force en lieu et place d'une harmonisation des vues entre Nord et Sud.

Sur le plan sécuritaire, il sied de rappeler que la RDC vit sous une menace quasi-permanente de résurgence des groupes armés. Une instabilité au sommet de l'État aurait non seulement des répercussions sur la cohésion au sein du système de défense et de sécurité, mais ferait aussi le lit de la résurgence des groupes armés, nouveaux comme ceux jadis défaits, source par excellence de graves violations des droits humains en RDC.

Du point de vue économique, la dépression continue du franc congolais face aux devises étrangères, dont le dollar américain, ajoutée à l'extrême pauvreté dans laquelle vit une bonne frange de la population, sont susceptibles d'accroître les frustrations sociales. À ceci s'ajoute la grogne récurrente observée au sein de la fonction publique, aussi bien nationale que provinciale,

caractérisée entre autres par le retard de paiement des salaires. De plus, un éventuel reconditionnement de l'aide extérieure consécutif à l'impasse politique³ demeure une épée de Damoclès suspendue, théoriquement, sur les têtes des décideurs politiques congolais, mais en pratique sur la population. Celle-ci demeure en effet, à bien des égards, la cible ultime, bien que non désignée, des sanctions économiques. Pour remédier à cela, les parties prenantes, internes comme externes, doivent s'évertuer à « construire des ponts et à abattre des murs »⁴ entre leurs stratégies de sortie de crise.

L'auteur

Paterne Murhula Batumike est chef de travaux à l'Université catholique de Bukavu (UCB), doctorant en droit à l'Université d'Anvers et chercheur associé au GRIP. Ses recherches doctorales portent sur « La Gestion du contentieux électoral en Afrique des Grands Lacs : cas de la RDC et du Burundi ».

-
1. Lire l'analyse du discours sur l'état de la Nation du 14 décembre 2015 dans : Paterne Murhula Batumike, « [Un troisième mandat pour Joseph Kabila ? Les scénarios possibles](#) », *Infos Grands Lacs*, 25 janvier 2016.
 2. « [RDC : la conférence épiscopale reprend sa mission de bons offices](#) », *RFI*, 1^{er} novembre 2016.
 3. « [Répression en RDC : une résolution pour des sanctions européennes](#) », *RFI*, 25 novembre 2016.
 4. « [Le Pape appelle l'UE à 'construire des ponts et à abattre des murs'](#) », *Le Figaro*, 6 mai 2016.